Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché, après qu'il a été remis par le Sacrement de la pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leurs tentations et préservent de la ruine éternelle.

Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

Ils protègent dans les combats et procurent la victoire.

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Un souvenir du centenaire

de l'érection du Siège épiscopal de Baltimore

Quand Son Eminence le cardinal Taschereau, de vénérée mémoire, assista, en 1889, aux solennités du centième anniversaire de la fondation de la hiérarchie aux Etats-Unis, il devait, sur l'invitation des Messieurs de Saint-Sulpice, visiter leur collège de Saint-Charles, a Ellicott City, dans le voisinage de Baltimore. L'un des professeurs, M. P. Denis, avait composé pour la circonstance un chant de bienvenue, où il